



## Actualités statistiques

### La DRASS ausculte la région

Le site Internet de la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (<http://www.pays-de-la-loire.sante.gouv.fr>), dans sa rubrique « Chiffres-clés », permet d'accéder à une synthèse sur la situation démographique, sociale et sanitaire des Pays-de-la-Loire. En voici quelques extraits (nous n'avons pas retenu les parties concernant la démographie et la précarité car les publications du CEAS traitent régulièrement ces deux thèmes).

#### Les maladies de l'appareil circulatoire en tête des causes de décès.

A structure d'âge égale, on « meurt moins » dans la région qu'au niveau national. Les principales causes de décès sont les tumeurs et les maladies de l'appareil circulatoire, mais les causes extérieures de blessures et empoisonnements ont provoqué le décès de 2 470 personnes au cours de l'année 2000 (dont 752 suicides).

La région est marquée par une surmortalité masculine prématurée due à l'alcoolisme.

Avec 122,4 décès pour 100 000 habitants, la mortalité prématurée féminine (avant 65 ans) est inférieure au taux national (130,8) alors que le taux masculin en est très proche.

#### Une progression de 7,4 % des dépenses de santé.

Plus de 5,5 millions d'euros ont été remboursés au titre de la santé en 2002, soit une progression de 7,4 % par rapport à 2001 (+ 8,6 % pour les soins de ville et de + 6,3 % pour les dépenses d'hospitalisation).

#### Un nombre de professionnels de santé très inférieur à la moyenne nationale.

En 2003, la région dispose de 274 médecins pour 100 000 habitants (contre 338 au niveau national) : 143 médecins généralistes et 131 médecins spécialistes pour 100 000 habitants. Elle ne se classe ainsi qu'au 17<sup>ème</sup> rang des régions métropolitaines en termes de densité médicale.

Ces densités (effectifs pour 100 000 habitants) varient de 129 généralistes et 76 spécialistes en Mayenne à 152 généralistes et 167 spécialistes en Loire-Atlantique. La Mayenne se situe en avant-dernière position (avant la Haute-Loire) des départements métropolitains en matière de densité de spécialistes.

Plusieurs spécialités de soins sont déficitaires : la pédiatrie, l'anesthésie réanimation, la cardiologie, la radiologie, la gynécologie-obstétrique et la psychiatrie.

Au cours des vingt prochaines années, la baisse prévisionnelle des effectifs de médecins s'accompagnant d'une hausse de la population ligérienne de près de 9 % (notamment de personnes âgées), la densité médicale régionale reviendrait en 2020, à mesures constantes, à son niveau de 1988.

Les densités d'infirmiers (664 pour 100 000 habitants) et de masseurs-kinésithérapeutes (79 pour 100 000 habitants) sont inférieures aux densités nationales (respectivement 710 et 95 pour 100 000 habitants).

Beaucoup de communes de la Sarthe connaissent de faibles densités d'infirmiers de proximité : le département se situe en avant-dernière position des départements français en termes de densité d'infirmiers libéraux.

#### Des équipements hospitaliers qui se réorganisent et se restructurent.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2003, la région dispose de plus de 12 000 lits et places de court séjour, de 46 lits ou places pour 100 000 habitants en réadaptation fonctionnelle (53 pour la France), de 1,71 lit ou place pour 1 000 habitants de plus de 16 ans en psychiatrie

générale et de 0,97 lit ou place pour 1 000 enfants de 0 à 16 ans en psychiatrie infanto-juvénile.

### **Deuxième région pour l'hébergement des personnes âgées.**

Avec 688 établissements d'accueil pour personnes âgées et un taux d'équipement de 173,2 lits pour 1 000 habitants de 75 ans ou plus en 2003, la région des Pays-de-la-Loire se situe en deuxième place des régions françaises après la Haute-Normandie.

### **Une prise en charge des adultes handicapés encore insuffisante bien que supérieure à la moyenne nationale.**

Les taux d'équipement régionaux, pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans, sont de 3,12 places en Centre d'aide par le travail (2,95 au niveau national), de 0,50 place

en Maison d'accueil spécialisée (0,45 au niveau national) et de 1,85 place en foyer de vie et foyer d'accueil médicalisé (1,36 au niveau national).

### **Une prise en charge des enfants handicapés à améliorer.**

Avec plus de 6 000 lits ou places en établissements et 1 800 places de soins à domicile en 2003, le taux d'équipement régional est de 9,2 pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans. Les disparités d'équipement entre départements sont importantes (de 7,5 en Vendée à 11,1 en Maine-et-Loire).

Source : « Les Pays-de-la-Loire : une région qui tire parti de sa diversité », site Internet de la DRASS des Pays-de-la-Loire (rubrique « Chiffres clés »), mai 2004.



## **Nous avons reçu**

### **Institut national de la statistique et des études économiques Pays-de-la-Loire (INSEE), *Informations statistiques*.**

- « Les Pays-de-la-Loire dans l'Union Européenne élargie », n° 120, juillet 2004 (1 p.).
- « Stabilité de l'emploi salarié au premier trimestre 2004 », n° 121, juillet 2004 (2 p.).

### **Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), *INSEE Première*.**

- « Le rôle économique des repreneurs d'entreprise », n° 975, juillet 2004 (4 p.).
- « L'hôtellerie a souffert en 2003 », n° 976, juillet 2004 (4 p.).

### **Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), *INSEE Résultats*.**

- « Comptes nationaux – Rapport sur les Comptes de la Nation 2003 », n° 14, coll. Economie, juillet 2004 (47 p. + cédérom).

- « Le budget des familles en 2001 », n° 29, coll. Société, avril 2004 (46 p. + cédérom).

### **Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), *Etudes et Résultats*.**

- « Les trajectoires professionnelles des bénéficiaires de minima sociaux », n° 320, juin 2004 (11 p.).
- « L'allocation personnalisée d'autonomie au 31 mars 2004 », n° 321, juin 2004 (7 p.).

### **Conseil économique et social, *Avis et rapports*, éd. des Journaux officiels.**

- « La politique spatiale de recherche et de développement industriel », rapport présenté par Alain Pompidou, n° 19, 2004 (54 + 143 p.).
- « Place des femmes dans la professionnalisation des armées », étude présentée par Michèle Monrique, n° 20, 2004 (113 p.).

### **La pensée hebdomadaire**

*« Pratiquement, toutes les maisons d'arrêt de France sont en surpopulation, c'est-à-dire qu'on y trouve jusqu'à deux fois plus de détenus qu'il n'y a de places ; que des gens sont obligés de vivre à trois ou à quatre dans neuf mètres carrés où ils doivent tout faire en public y compris leurs besoins. On voudrait épargner ce genre de "détail" à nos lecteurs mais nous devons dénoncer ces indignités révoltantes et qui, à juste titre, révoltent les détenus au point de les dresser définitivement contre la société ou de les conduire au suicide.*

*(...) Les citoyens devraient désormais savoir qu'en prison, on risque sa vie et on perd la dignité qui est à la base de toute réhabilitation. On y entre en homme, on en sort en loque ou en révolté. Beau résultat ! A quand des procès en série pour atteinte aux droits de l'homme ? Peut-être alors, prendra-t-on les mesures nécessaires pour cesser de dénaturer l'image de la France ! »*

François-Régis Hutin, « Cannibale en prison », *Dimanche Ouest-France* du 11 juillet 2004.